



CROSS Adapt ² 2^{eme} Edition

  la Saint-Valentin



le 14 f vrier 2010
Au parc du Colosse
Saint-Andr 

  **Matin : Cross adapt **

  **Midi : grand pique-nique**



Informations et inscriptions :
0262 73 01 15



CROSS Adapté ^{2^e édition} à la Saint-Valentin



Le mot du président

Madame, monsieur

Pour la deuxième année consécutive, l'association Saint-Andréenne des Personnes Handicapées et le Comité Régional de Sport Adapté organisent un cross adapté sur le merveilleux site du parc du colosse. Cette année, l'événement a lieu le dimanche 14 février 2010, jour de la Saint-Valentin, à partir de 8h30.

Petit rappel, le *cross adapté* est une course à pied qui s'effectue dans la nature, sur un sol herbeux, terreux ou sableux. Cette course est destinée aux licenciés de la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté). Un moment sportif et conviviale pour montrer que le handicap, qu'il soit physique ou mental, n'est pas un obstacle pour pratiquer un sport.

La matinée sportive se clôturera avec un grand pique-nique. L'objectif étant de permettre dans une ambiance conviviale et festive de se retrouver, de s'ouvrir aux autres et d'échanger. En effet, une des principales causes des discriminations réside dans la méconnaissance des autres et dans les fausses représentations que peuvent se faire les autres du handicap. Il est donc indispensable de créer les conditions permettant à tous les différents groupes de la population de se rencontrer. La convivialité et l'aspect festif véhiculés par un pique-nique nous semblent de nature à encourager des échanges entre des personnes qui n'auraient sinon pas l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs expériences et leurs difficultés quotidiennes.

Le site du Colosse a été choisi pour son dynamisme reconnu où la culture et le sport le place régulièrement, sous le feu des projecteurs. Ses dispositifs d'accueil, ses nombreux commerces sont autant d'atouts à réussir cette journée placée sous le signe de la solidarité, du partage, de l'échange et de l'amitié.

Pour faciliter l'organisation administrative, les fiches d'inscription devront être retournées au plus tard le 09 février 2010 par mail : dilyvanille@hotmail.fr ou par fax : 0262 73 01 15.

Comptant sur votre participation massive, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos salutations sportives.

Bien cordialement,

M. Robert MARCELINE

A S A P H

Association Saint-Andréenne des Personnes Handicapées

9 lot les capillaires, Rocade sud 97440 Saint André - Gsm : 0692 20 18 10 - Tél/Fax : 0262 73 01 15

Blog : <http://asaph97440.canalblog.com>



Intitulé : Cross adapté

Organisateurs : ASAPH, CRSA

Lieu : parc du colosse de Saint André

Date : 14 février 2010

Horaire : de 8h45 à 17h00

Nombres de personnes : 200 environs dont une soixantaine de déficients mentaux, moteurs, atteints de troubles psychiques, du comportement et de l'adaptation, venus de la commune de Saint-André, et d'autres communes qui seront associés à des sportifs locaux.



Objectifs

Promouvoir et développer le sport adapté en l'occurrence le CROSS ADAPTE afin de contribuer pleinement au renforcement des qualités physiques et mentales d'un public handicapé mental. Permettre dans une ambiance conviviale et festive de se retrouver, de s'ouvrir aux autres et d'échanger. Faire se rencontrer des groupes de population différents et les faire échanger entre eux.



Contenu

Cette compétition réunira tous les athlètes des clubs de sport adapté de l'île de la Réunion. Une occasion de plus pour que tout ce monde se rencontre autour d'un sport fédérateur. Le règlement sera conforme à celui de la FFSA. Les distances varieront de 500 à 4000 mètres. Les épreuves auront lieu de 8h45 à 13h avec un départ toutes les 40 minutes environ. La remise des récompenses se fera juste après la dernière course. Un grand pique-nique est prévu l'après midi.



Résultats espérés

Une très bonne participation afin d'inscrire à long terme, ce cross au niveau du championnat de France de cross adapté.



Les participants de la journée

| Les acteurs | Rôles |
|--|------------------------------------|
| Les animateurs sportifs du CRSA | Animer, Encadrer |
| Les athlètes du sport adapté | Participer aux différentes courses |
| Les animateurs sportifs de Saint André | Encadrer |
| Les bénévoles de l'ASAPH | Encadrer |
| Les accompagnateurs des autres clubs de sport adapté de la Réunion | Animer, participer |



Moyens matériels

| Activités | Matériels |
|---------------------|--|
| Cross | Ru balise, barrières |
| Activités motrices | Matériel du CRSA |
| Stands informations | Chapiteaux, tables, chaises, électricité |
| Animations | Podium, Sono, micro, électricité |

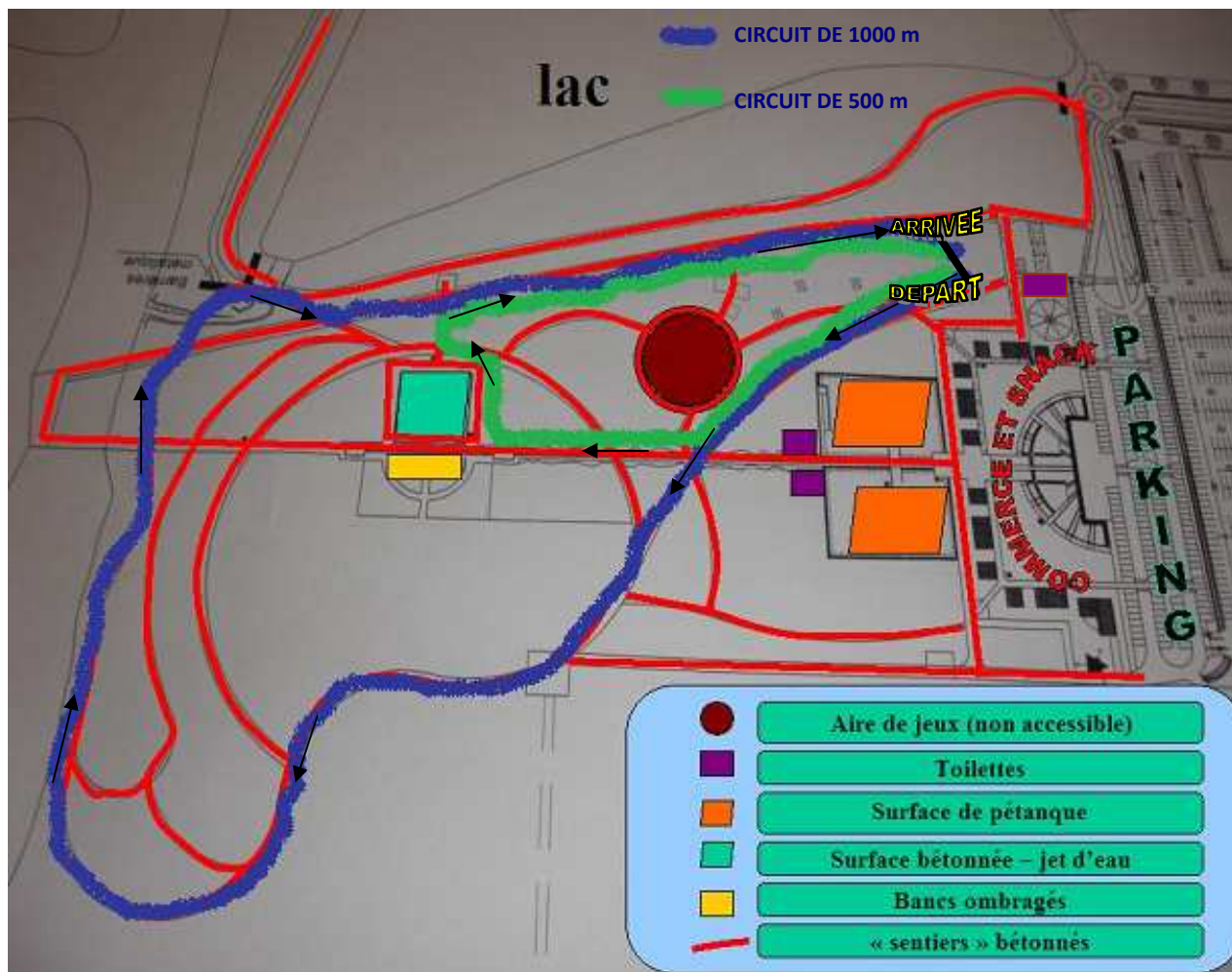
ASAPH

Association Saint-Andréenne des Personnes Handicapées

9 lot les capillaires, Rocade sud 97440 Saint André - Gsm : 0692 20 18 10 - Tél/Fax : 0262 73 01 15

Blog : <http://asaph97440.canalblog.com>

Plan du site



Un cadre agréable à apprécier en famille



A S A P H

Association Saint-Andréenne des Personnes Handicapées

9 lot les capillaires, Rocade sud 97440 Saint André - Gsm : 0692 20 18 10 - Tél/Fax : 0262 73 01 15

Blog : <http://asaph97440.canalblog.com>



CROSS Adapté ^{2^e édition} à la Saint-Valentin



Programme

DIMANCHE 14 FEVRIER 2010

8H00 : mise en place des officiels et accueil des participants.

8H30 : protocoles

8H45 : premier départ

Déroulement des épreuves – CROSS et Activités Motrices

| | | | | | |
|-------|--------------------------------|--------|------------|--------|--------------|
| 8h45 | JUNIORS SENIORS VETERANS | Hommes | D1, D2, D3 | 4000 M | 4 TOURS |
| 9h25 | JUNIORS SENIORS VETERANS | Femmes | D1, D2, D3 | 4000 M | 4 TOURS |
| 10h05 | MINIMES CADETS | Hommes | D1, D2, D3 | 3000 M | 3 TOURS |
| 10h40 | MINIMES CADETS | Femmes | D1, D2, D3 | 2000 M | 2 TOURS |
| 11H10 | BENJAMINS | Hommes | D1, D2, D3 | 1000 M | 1 TOUR |
| 11h30 | BENJAMINS | Femmes | D1, D2, D3 | 1000M | 1 TOUR |
| 11H50 | Activités Motrices Marche | Tous | Tous | 500M | 1 PETIT TOUR |

12H00 : Remise des récompenses

12H30: pique-nique sur le site du colosse

15h00 : fin de la journée

A S A P H

Association Saint-Andréenne des Personnes Handicapées

9 lot les capillaires, Rocade sud 97440 Saint André - Gsm : 0692 20 18 10 - Tél/Fax : 0262 73 01 15

Blog : <http://asaph97440.canalblog.com>



DESRIPTIF

PRINCIPE DE L'ÉPREUVE :

Course pédestre qui se déroulera sur le site du colosse, sur des distances variantes de 500 à 4000 mètres, conformément au **Règlements Sportifs d'Athlétisme Sport Adapté**.

Pour son bon déroulement, un ordre de passage sera préalablement établi par association et un dossard sera attribué à chacun des sportifs.

INSCRIPTIONS :

ATTENTION : Le nombre des participants à la course est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers dûment remplis.

Chaque participant devra être licencié à la Fédération Française de Sport Adapté (soit licence annuelle, soit une licence à la journée accompagnée d'un certificat médical).

Priorité sera donnée aux clubs de sport adapté et aux établissements spécialisés qui possèdent une association sportive affiliée à la F.F.S.A.

PARCOURS :

Tout le parcours sera délimité par des barrières, des banderoles et des ru balises.

Des passages seront aménagés pour les usagers.

A chaque point stratégique, une personne assurera la sécurité (personnes appelées signaleurs ou commissaires de courses) ;

Participation des Services Municipaux.

SECURITE :

Le poste de secours principal sera assuré par **l'ambulance le Réunionnais**

Il se situera sur le site du colosse.

Le docteur DREVON (.....) se tient à notre disposition en cas de problème.

STATIONNEMENT :

Durant la journée, les véhicules (cars, minibus) stationneront sur les parkings prévus à cet effet. (Voir plan)

ASSURANCES :

Les Associations organisatrices et le Comité Régional de sport adapté de l'île de la Réunion s'engagent à souscrire, pour cette manifestation, un contrat d'assurance conforme au modèle type prévu par la réglementation générale des épreuves sportives, de prendre en charge, si besoin est, les frais de service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve, et d'assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.

RECOMPENSES :

Chaque athlète Sport Adapté recevra une médaille. Dans le cadre de la Saint-Valentin, chaque participant recevra la surprise de la Saint-Valentin.

ASAPH

Association Saint-Andréenne des Personnes Handicapées

9 lot les capillaires, Rocade sud 97440 Saint André - Gsm : 0692 20 18 10 - Tél/Fax : 0262 73 01 15

Blog : <http://asaph97440.canalblog.com>